

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 avril 2018**

**Rapporteur :  
Madame Gwenaëlle  
GOUZIEN**

**N° 31**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 27/04/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018  
(accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Congrès interceltique**

**Le Congrès Celtique international/Kendalc'h Keltiek est une rencontre culturelle annuelle qui regroupe des personnalités venues des différents pays de langue celtique et qui se tient tour à tour dans chacun de ces six pays. La rencontre 2018 se tiendra à Quimper du 16 au 21 juillet et aura pour thématique le développement des langues celtiques à travers les médias sociaux.**

**Kendalc'h Keltiek etrevroadel a zo un darvoud sevenadurel o vodañ bep bloaz tud vrudet eus ar broioù keltiek. A bep eil e vez aozet ar c'hendalc'h en ur vro keltiek disheñvel. Kendalc'h 2018 a vo dalc'het e Kemper etre ar 16 hag an 21 a viz Gouere. Tem ar bloaz-mañ eo diorenn ar yezhoù keltiek dre ar mediaoù sokial.**

**\*\*\***

Le congrès interceltique existe depuis 1950 dans sa forme actuelle mais l'existence de ce mouvement remonte au XIXème siècle car la première rencontre porte la date de 1867, à Saint-Brieuc, en présence de la Villemarqué, Anatole Le Bras et d'autres personnalités littéraires de cette époque. Le congrès se déplace donc à travers les 6 pays celtiques d'année en année.

La dernière édition bretonne s'est tenue à Guingamp en 2012 et pour Quimper, elle remonte en 1951. Pierre Mocaer, conseiller général de Quimper, en a été l'un des fondateurs. Le but de l'organisation vise à promouvoir les langues et cultures celtiques et à permettre d'entretenir des relations régulières entre les six pays concernés, qui ont en commun de posséder une langue vivante et minoritaire sur leur territoire.

L'association Kendalc'h Keltiek organisera le congrès celtique international à Quimper en 2018 et sollicite une subvention de 2 000 €.

Les cinq journées du congrès sont organisées autour d'un programme de conférences, de concerts et de visites de lieux d'intérêt locaux. Le congrès accueillera entre 80 et 100

personnes venant des délégations étrangères. Un thème spécifique est retenu chaque année. Pour cette édition, il portera sur l'utilisation des médias et réseaux sociaux pour les langues celtiques. Une table ronde, ouverte au public se tiendra à ce sujet au Chapeau Rouge le mercredi 18 juillet 2018.

Les conférences se déroulent au Likès, un concert réunissant des groupes musicaux des 6 pays sera donné le vendredi 20 juillet 2018 au soir, soit au Théâtre Max Jacob, soit à l'auditorium du Conservatoire.

Parmi les événements liés aux langues celtiques, il faut par ailleurs mentionner l'Université d'été du CRBC qui a lieu chaque année au mois de juin au Pôle Per Jakez Hélias durant deux semaines et à laquelle participent des chercheurs, linguistes, universitaires de haut niveau, se spécialisant dans les langues celtes. Par ailleurs, la REDADEG accueillera un colloque européen consacré aux courses de soutien aux langues minoritaires, colloque qui aura lieu le 5 mai 2018 au Chapeau Rouge.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'allouer une subvention de 2 000 € à l'association Kendalc'h Keltiek, organisatrice du congrès celtique international 2018, à Quimper. (ligne 020-6574-115).